Conseil Municipal des Jeunes

La municipalité met en place un Conseil Municipal des Jeunes qui s'inscrit dans son programme d'actions en direction de la citoyenneté.



Objectifs

Le Conseil Municipal des Jeunes a pour objectif de favoriser la participation citoyenne dès le plus jeune âge et l'apprentissage de la démocratie. Sa création relève de plein droit de l'autorité municipale qui en détermine librement les règles de constitution et de fonctionnement, dans le respect des valeurs de la République, à travers un règlement intérieur.

Ce comité est composé de jeunes Meulanais collégiens et lycéens désireux de participer à la vie locale.

Il permet à ses membres :

- de se rapprocher des institutions locales, de bien connaître le fonctionnement de la Mairie, de rencontrer ponctuellement le Maire et les élus pour échanger avec eux,
- de faire remonter les besoins et attentes des jeunes,

- de proposer des projets concrets au bénéfice des jeunes,
- d’être un point de contact entre les jeunes et la Ville.

Les membres du Conseil sont accompagnés par le Service jeunesse de la commune.

Les membres sont invités aux temps forts de la vie communale et aux commémorations. A ce titre, ils peuvent être sollicités pour des interventions.

Infos pratiques

Si vous êtes intéressés, veuillez adresser vos candidatures par courrier à l'attention de Madame le Maire :

Hôtel de Ville

10, place Brigitte Gros

78250 Meulan-en-Yvelines

Document(s)
Dossier de candidature CMJ
Contact

Mairie de Meulan-en-Yvelines

01 30 90 41 41